



Pornic le 22/06/2023

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 19/06/2023 sous la présidence de Dominique Regnault

Administrateurs présents : Rachel DOUCET, Marie-Monique GUYOMARD, Muriel KADOUCH, Brigitte LACARELLE, Jean-Patrice CARO, Jean-Claude MAUCOLIN, Dominique REGNAULT

Absente : Annie Hughes

Invité : Frédéric EMERY

1) Désignation du secrétaire de séance : Jean-Claude Maucolin

2) Compte rendu du dernier CA

Le président demande l'ajout d'un point supplémentaire sur le déroulement des CA.

Depuis plusieurs mois des tensions sont apparues entre plusieurs membres du CA. Elles ont atteint leur paroxysme lors de ce conseil. Elles sont souvent dues à la volonté de certains d'évoquer des sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour.

3) Fonctionnement du CA

Déclaration du Président :

Depuis le dernier CA le 1er Juin 2023 six membres du CA ont démissionné :

- Deux membres du bureau : Le président Philippe SIMON et le secrétaire Alain Marion
- Alain Tercinier, Frédéric Emery, Annie Hughes (à compter du 9 Juillet) et Brigitte Lacarelle (à compter du 9 Juillet) qui tenaient diverses fonctions ont également démissionné en annonçant arrêter la réalisation de certaines missions.

Les statuts stipulent à l'article 9.3 qu'*en cas de démission du Président, le vice-Président fait fonction pour la fin du mandat du Président..* Ce sera jusqu'à la prochaine AG fin septembre.

Je suis donc en charge d'animer ce CA.

Afin de limiter au strict minimum, pour les membres du club, les perturbations engendrées par cette situation, j'ai d'abord indiqué aux membres du club qu'il n'y aurait pas de « chasse aux sorcières », ce n'est pas le moyen d'apaiser les relations et d'obtenir le retour au calme.

Les statuts ne mentionnent pas de nombre minimum de membres pour fonctionner sur le plan légal. Il n'y a pas de décision importante à prendre dans cette période transitoire. Le CA doit donc pouvoir fonctionner ainsi.

J'ai estimé qu'il pouvait être utile et efficace de continuer de s'appuyer sur des membres du CA démissionnaires pour la réalisation de missions, qui ne relève pas du bureau. J'ai donc incité certains démissionnaires à continuer à œuvrer pour le club et à participer aux CA, pour les sujets qui les concernent, sans droit de vote. C'est pour cela que certains sont présents ce soir. Cette situation est provisoire jusqu'au CA faisant suite à la prochaine AG.

Le club est régi par ses statuts et par le règlement intérieur. Ce sera au prochain CA de juger s'il est nécessaire de les revoir. Je rappelle que, statutairement, les ordres du jour des CA sont fixés par le président et donc que tout sujet qui n'est pas à l'ordre du jour n'a pas lieu d'être évoqué, sauf accord du Président.

Suite à cette déclaration la résolution suivante est mise au vote :

Le CA, pour la période transitoire jusqu'au CA qui fera suite à l'AG de septembre 2023, peut autoriser des membres du CA démissionnaires à y participer, sans pouvoir faire partie du bureau et sans droit de vote.

Elle est adoptée à l'unanimité par 7 voix pour sur 7.

Rappel : Annie Hugues et Brigitte Lacarelle démissionnent le 9 juillet 2023. Frédéric Emery, tout comme

Philippe Simon, Alain Marion et Alain Tercinier, sont démissionnaires le 1^{er} juin 2023, Frédéric présent à ce C.A. ne vote pas.

4) Bureau

Alain Marion, secrétaire démissionnaire a accepté de poursuivre les relations entre le club et la mairie, pour la réservation des salles, le prêt des mini bus et les travaux préparatoires sur la faisabilité d'accueillir les interclubs 2025 à Pornic.

Marie-Monique Guyomard récupérera le courrier dans la boîte aux lettres.

L'ex président, démissionnaire, a rendu la clef de la boîte aux lettres en sa possession.

La nomination d'une ou d'un secrétaire n'est pas nécessaire pendant cette période de transition..

La messagerie sera suivie par Muriel Kadouch et Dominique Regnault.

5) Impact des démissions sur les missions confiées par le CA

Elles sont peu impactées par les démissions, car, pour la plupart, elles ne nécessitent pas d'appartenir au CA.

Tournoi de la Côte de Jade le 08/07/2023, organisateur et responsable : Alain Tercinier

Tournoi d'ETE le 04/08/2023 et Tournoi et A.G.O. le 22/09/2023 :

Pour ces deux dernières manifestations, Rachel Doucet assurera les festivités, Marie-Monique prend en charge le tournoi de bridge d'été. Jean-Claude Maucolin en assurera la responsabilité de l'organisation matérielle. Il sera nécessaire de récupérer les tables prêtées au club de tarot. Frédéric se propose d'aider Jean-Claude.

Dominique communique un mail de l'ex président Celui-ci demande de rester l'administrateur du site internet du club. La délibération du Conseil confirme, à l'unanimité, que Philippe, ex président, a perdu tous ses droits concernant l'administration du site internet du club. Ils doivent être transmis à Dominique. Frédéric Emery continuera son rôle de «Webmaster».

6) **Autres impacts des décisions**

L'organisation des INTERCLUBS 2025 demandée par le président du comité : Le club souhaite remettre sa décision formelle à l'automne prochain tant vis à vis du Comité que de la mairie. Le président fait un courrier à monsieur le Président du Comité et rencontrera monsieur le Maire de Pornic.

Un point d'avancement de la campagne de communication du comité, afin de développer le bridge pour la rentrée, sera transmis par le président aux membres du CA.

Le Président n'exprime pas le besoin de posséder les clefs de la salle de bridge et du bureau attendant.

Frédéric accepte de poursuivre sa mission concernant le logo du club.

7) **Tournoi de la Côte de Jade**

Rachel Doucet signale que notre tournoi de la Côte de Jade n'est pas référencé au niveau du site de la Fédération. Le président appellera le comité.

A ce jour 80 paires sont inscrites

8) **AG**

L'A.G.O qui devait avoir lieu le 29 septembre est avancée au 22 septembre. Le prochain C.A. élaborera le calendrier des préparatifs et de l'organisation .

9) **Tournoi de Noël**

La date du 15 décembre pressentie pour cette manifestation sera arrêtée dès l'accord de la municipalité sur la disponibilité de la salle Joséphine Backer.

10) **Divers**

Régis Leveau bénéficiera, en tant que formateur, des mêmes règles d'indemnisation des frais de déplacement que les autres formateurs.

PROCHAIN C.A : le jeudi 20 juillet 2023 à 18H00

Le secrétaire de séance :

Jean-Claude Maucolin

le président :

Dominique Regnault

Diffusion par courriel : Jean-Patrice Caro, Rachel Doucet, Marie-Monique Guyomard, Annie Hughes, Muriel Kadouch, Brigitte Lacarelle, Jean-Claude Maucolin, Dominique Regnault, Frédéric Emery.